MAIRIE DE MAGNONCOURT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 01 mars 2024

1°) APPROBATION DES COMPTES ADMINSISTRATIS 2023

- Budget principal : dépenses : 617 738,69 euros - recettes : 886 500,01 euros - Excèdent : 268 761,32 euros - Affectation résultat 2023 : 124 775,89 euros en réserve - 360 537,21 euros en excédent reporté et 235 761,32 euros en solde

Budget Assainissement : dépenses : 54 701,77 euros - recettes : 56 188,33 euros - Excédent : 1 487,16 euros

Budget eau : dépenses : 131 655,62 euros - recettes : 434 550,80 euros - Excédent : 292 895,18 euros.

* DÉNONCIATION CONVENTION POUR L'ACCUEIL D'ÉLEVES DE L'ÉCOLE MAGNONCOURT A L'ÉCOLE DU CENTRE DE SAINT LOUP SUR SEMOUSE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la baisse des effectifs scolaires et en vue de préserver la classe cycle 2, il serait souhaitable de dénoncer la convention signée le 29 mai 2018 avec la commune de Saint Loup Sur Semouse. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de dénoncer celle-ci à compter du 1er septembre 2024.

* RECRUTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de recruter un poste d'adjoint technique polyvalent dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC) pour une durée de 9 mois du 18 mars au 17 décembre 2024.